

frontières, deux sociétés seulement ont demandé un permis à cette fin au gouvernement de l'Alberta. Cette province n'était pas entièrement convaincue qu'une société serait capable à elle seule de financer et d'écouler le gaz excédentaire; il y a donc eu finalement fusion ou mariage forcé (qu'on désigne l'opération du nom qu'on voudra). Les deux se sont réunies en une seule.

Par conséquent, nous n'avons jamais choisi la société. C'était la seule qui était autorisée à transporter du gaz hors de l'Alberta. Nous ne pouvions donc faire affaire avec une autre entreprise que celle-là, si nous voulions un pipe-line entièrement canadien. C'est le gouvernement fédéral qui a exigé que la canalisation demeure en territoire canadien et les habitants de l'Ontario septentrional en sont enchantés. Pendant que j'y suis, je dirai que, de fait, il n'y a pas suffisamment de consommateurs sur ce long parcours pour que le pipe-line soit actuellement rentable; mais j'ose dire que, bien avant que je quitte ce bas monde, notre pays se réjouira de ce que le gaz traverse cette région.

On a affirmé à maintes reprises qu'il y avait d'autres bailleurs de fonds mais on n'a nommé que MM. McMahon et Gairdner. On a signalé à maintes reprises que ces particuliers ne détiennent pas de permis les autorisant à exporter en dehors de l'Alberta ou à l'étranger, qu'ils n'ont ni clients ni pipe-lines. Ils n'ont même pas de gaz. Ce serait insensé de laisser, à cette heure tardive, une société nouvelle entreprendre les négociations nécessaires. Je me demande ce qu'on ferait des millions de dollars que la *Trans-Canada* a déjà dépensés pour des relevés, pour la recherche de clients, et le reste.

Les chefs de l'opposition et de la CCF ont prétendu, hier, que les propriétaires de tuyau nous tenaient en respect sous la menace du revolver, ou du tuyau, en refusant de fournir du tuyau à MM. McMahon, Gairdner ou autres. A-t-on jamais entendu des hommes qui se prétendent versés en affaires ou au courant des affaires soutenir que le Gouvernement du Canada devrait enjoindre à une société des États-Unis qui domine les approvisionnements de tuyau, qui non seulement n'existe pas au Canada mais qui fait encore l'objet d'une forte demande aux États-Unis, par suite de pénurie, de fournir du tuyau à M. McMahon ou à quelqu'un d'autre? Ces arguments ne résistent pas à la critique. C'est déplorable que la Chambre soit forcée de perdre son temps à les écouter.

En ce qui concerne la clôture, j'ai déjà dit que je suis nouvelle à la Chambre, mais autant que j'en puisse juger d'après mon expérience, la clôture ne signifiera qu'une

chose: nous devons écouter les mêmes arguties formulées par les mêmes représentants six ou sept fois peut-être au lieu de vingt ou trente fois. Dans les deux allocutions du chef de l'opposition, nous avons déjà entendu réitérer maintes fois des arguments qui n'en sont pas plus valables pour être répétés.

Quant à l'offre de M. McMahon dont on a tant parlé hier, me permet-on de dire qu'elle a quelque chose de bizarre? Je ne saurais évidemment préciser mais on peut se poser une ou deux questions. Voici quelque chose d'étrange! Le ministre compétent reçoit une lettre personnelle et confidentielle. L'opposition se récrie devant ce fait et prétend que ladite lettre n'est ni personnelle, ni confidentielle. Qu'on me permette de dire en passant à ces messieurs que si c'est ainsi que l'opposition entend se conduire, c'est son affaire. Pour nous, une lettre personnelle et confidentielle reste telle aussi longtemps que nous n'avons pas été dégagés du secret. J'espère que nous conserverons cette attitude.

Voici donc entre les mains du ministre compétent cette correspondance marquée personnelle et confidentielle. Qu'est-il arrivé entre-temps? Les membres de l'opposition ont évidemment des exemplaires complets du document. Les journaux canadiens ont aussi, non moins évidemment, des renseignements complets. Tout cela est bien étrange! Lorsqu'il devint manifeste que les renseignements confidentiels avaient été librement communiqués à tout le monde, le ministre a dit qu'il fallait les publier. Que se passe-t-il alors? En cinq minutes, l'offre est retirée. Si cette manière d'agir ne vous paraît pas bizarre, moi je la trouve fort étrange.

Je ne parlerai pas des déclarations du premier ministre de l'Ontario, publiées le 10 mai dans le *Globe and Mail*. J'aimerais cependant revenir sur ce que le chef de l'opposition a dit à la Chambre lorsque cette question lui a été soumise pour la première fois. J'aimerais ensuite rapporter ce qui s'est dit antérieurement, et dont chacun peut prendre connaissance, à l'Assemblée législative de l'Ontario. Voici aussi ce qu'a dit le chef de l'opposition, comme en fait foi la page 2246 du *hansard*:

Le ministre du Commerce a consacré quelque temps à la situation en Ontario. On sait fort bien que l'Ontario a soumis une autre proposition au Gouvernement. On sait également que l'Ontario préfère une autre méthode. Personne n'ignore, non plus, que cette province n'a adopté pareille ligne de conduite que parce qu'elle souhaitait obtenir du gaz sur son territoire. Elle n'a aucune influence à cet égard.

Je suppose qu'on a exercé sur le premier ministre de l'Ontario une pression analogue à celle qui, dit-on, a été exercée sur M. McMahon. Qu'il me soit permis maintenant de mentionner ce qu'a dit M. Frost